

**Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase
Comté de Matapedia**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 9 avril 2018, à 19 h 30, au sous-sol du bureau municipal de Saint-Damase situé au 18, avenue du Centenaire.

Sont présents : Monsieur Jean-Marc Dumont, maire
Monsieur Nelson Lavoie, conseiller siège n° 1 (arrivé à 19 h 50)
Monsieur Martin Carrier, conseiller siège n° 3
Madame Martine Côté, conseillère siège n° 5
Monsieur Bruno Robichaud, conseiller siège n° 6

Sont absents : Monsieur André Gagnon, conseiller siège n° 2
Madame Chantale Gendron, conseillère siège n° 4

Constat du quorum, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marc Dumont. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Joël Charest, est également présent et agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30.

Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution 086-18

Madame Martine Côté propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Procès-verbal, adoption
Résolution 087-18

Il est proposé par Monsieur Bruno Robichaud, et résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018 soit adopté.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Période réservée à l'assistance

Aucune question ni commentaire

Administration générale

Poste de secrétaire-trésorière adjointe
Résolution 088-18

Le directeur général et secrétaire-trésorier avise le conseil municipal de la démission de Madame Rollande Ouellet au poste de secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité.

Il est proposé par Monsieur Martin Carrier, et résolu, d'accepter la démission de Madame Rollande Ouellet et d'autoriser la Municipalité à entamer le processus d'embauche au poste de secrétaire-trésorière adjointe. Le directeur général et le maire sont mandatés, par la présente résolution, pour effectuer les entrevues d'embauches et recommander au conseil la sélection d'un candidat ou d'une candidate.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Désignation d'un substitut au conseil de la MRC
Résolution 089-18

Il est proposé par Madame Martine Côté, et résolu, de nommer Monsieur Martin Carrier à titre de substitut du maire au Conseil de la MRC de La Matapédia avec droit de vote.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Autorisation d'achat de matériel pour la numérisation des archives
Résolution 090-18

Il est proposé par Monsieur Bruno Robichaud, et résolu, d'autoriser le directeur général à procéder à l'achat du matériel suivant dans le cadre du projet de numérisation des archives de la Municipalité : Un (1) exemplaire du Guide de gestion des documents municipaux et d'un disque dur externe (ou tout autre infrastructure permettant de garantir la conservation des archives numériques).

Par cette résolution, le directeur général est mandaté afin de mettre à jour le Calendrier de conservation des archives municipales qui sera soumis, pour adoption, à une séance ultérieure.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Appui à la mise en place d'un bureau fédéral sur le territoire de La Matapédia
Résolution 091-18

Il est proposé par Madame Martine Côté et résolu, que la Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase appuie la demande initiée par le regroupement de citoyens matapédiens visant l'implantation de bureaux de la fonction publique fédérale dans La Matapédia.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Monsieur Nelson Lavoie prend place à la table du conseil à 19 h 50.

Transports

Mise en vente du camion Ford 550
Résolution 092-18

Il est proposé par Monsieur Nelson Lavoie, et résolu, de procéder à la vente du camion Ford 550 et de mandater le directeur général ainsi que le responsable des travaux publics afin de mener le processus de vente.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Aménagement, urbanisme et développement

Demande d'autorisation à la CPTAQ – îlots déstructurés
Résolution 093-18

Considérant que le 13 mai 2015 le conseil de la MRC de La Matapédia a adopté la résolution CM 2015-073 dans le but de soumettre une seconde demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA);

Considérant que le 7 octobre 2015 une rencontre de négociation CPTAQ/MRC/UPA a permis de convenir d'une entente sur les îlots déstructurés devant faire l'objet d'une autorisation résidentielle à portée collective de la part de la CPTAQ sur le territoire des municipalités de Albertville, Amqui, Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Cléophas, Saint-Damase, Saint-Vianney et Sainte-Irène;

Considérant que le 1er novembre 2017 la CPTAQ a donné une orientation préliminaire favorable à une autorisation visant l'aliénation et l'utilisation à des fins résidentielles des lots situés à l'intérieur des îlots déstructurés sur le territoire la municipalité de Saint-Damase ;

Considérant que pour rendre sa décision finale la CPTAQ doit recevoir un avis favorable de la MRC de La Matapédia, de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et des municipalités concernées relativement à l'orientation préliminaire de la CPTAQ dans le dossier numéro 382761 portant sur une demande d'autorisation résidentielle à portée collective;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Martin Carrier, et résolu, que la municipalité de Saint-Damase donne un avis favorable à l'orientation préliminaire de la CPTAQ dans le dossier numéro 382761 portant sur une demande d'autorisation résidentielle à portée collective.

Achat de fleurs pour la saison estivale
Résolution 094-18

Il est proposé par Monsieur Bruno Robichaud, et résolu, de mandater les Serres de la Baie afin de procéder à la plantation de fleurs dans les douze (12) jardinières qui seront installées sur le territoire de la Municipalité durant la saison estivale.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Correspondance

Lecture et présentation de la correspondance du mois

Le directeur général et secrétaire-trésorier procède à la lecture et la présentation de la correspondance mensuelle.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Centre communautaire

Approbation des directives de chantier
Résolution 095-18

Il est proposé par Monsieur Nelson Lavoie, et résolu, d'adopter la directive de chantier ME-13 soumises par Tétra Tech dans le cadre du projet de construction du nouveau Centre communautaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Autorisation d'achat de matériel pour le Centre communautaire
Résolution 096-18

Il est proposé par Monsieur Bruno Robichaud, et résolu, d'autoriser l'achat d'un amplificateur, un réfrigérateur commercial, de dix tables pliantes additionnelles ainsi que d'un support pour projecteurs pour le Centre communautaire. Cette dépense sera financée à même le budget d'opération de l'exercice 2018.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Approbation des directives de chantier
Résolution 097-18

Il est proposé par Madame Martine Côté, et résolu, d'adopter la directive de chantier A-13 soumises par Les Architectes Goulet & Lebel dans le cadre du projet de construction du nouveau Centre communautaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Dépôt de documents

Le directeur général et secrétaire-trésorier procède au dépôt des documents suivants :

- Coût des directives ME-09, ME-11, ME-12 et ME-13
- Rapport de la visite de chantier # 10
- Certificat de réception provisoire
- Liste des déficiences ME-01

Présentation et adoption des comptes du mois

Adoption des comptes du mois
Résolution 098-18

Il est proposé par Monsieur Nelson Lavoie et résolu, d'approuver et d'autoriser le paiement des dépenses suivantes :

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DAMASE
SÉANCE DU 9 AVRIL 2018

FACTURES DU MOIS DE MARS 2018			
FOURNISSEUR	# FACTURE	DESCRIPTION	TOTAL
ADMINISTRATION			
MRC de La Matapédia	19181	Téléphonie bureau municipal (3mois)	100.62 \$
Joël Charest	12387	Achat acess. bureau & prod. Ménager	30.86 \$
Joël Charest	4223	Achat fournitures de bureau Dollorama	5.75 \$
ADMQ	13761	Guide de gestion des archives muni.	98.88 \$
Papeterie Bloc-Notes	717259	Fournitures de bureau	12.21 \$
Joël Charest	3	Frais de déplacements (mars 2018)	20.00 \$
Fonds d'information territoire	354116	Avis de mutation	4.00 \$
Raymond Chabot Grant Thorn.	1636493	Honoraires pour vérification comptable	1 379.70 \$
Raymond Chabot Grant Thorn.	1626096	Honoraires pour vérification comptable	6 783.53 \$
Polyvalente de Sayabec	2018-01	Don - Gratificat 2017	50.00 \$
École de Saint-Damase	2018-01	Don - OPP École Saint-Damase	200.00 \$
Kaleidos	376	Renouvellement domaine (site web) 1 an	281.69 \$
La Capitale	173883	Assurance collective (DG) (2mois)	733.92 \$
Alyson Design & Multimedia	455193	Mise à jour du site internet	75.00 \$
Alimentation Saint-Damase	441986	Articles de nettoyage (bureau)	9.85 \$
TOTAL ADMINISTRATION			9 786.01 \$
VOIRIE MUNICIPALE/SQ/INCENDIE			
FOURNISSEUR	# FACTURE	DESCRIPTION	TOTAL
MRC de La Matapédia	19181	Téléphonie garage municipal (3mois)	50.31 \$
Les Pétroles BSL	12136	Huile à chauffage (garage)	254.77 \$
Les Pétroles BSL	12336	Huile à chauffage (garage)	425.76 \$
Les Pétroles BSL	12256	Huile à chauffage (garage)	400.76 \$
Materiaux G. Ouellet	124332	Fluorescents & outils pour chemins	97.70 \$
Alimentation Saint-Damase	441249	Piles pour lumières de travail	22.95 \$
TOTAL VOIRIE MUNICIPALE SQ/INCENDIE			1 252.25 \$
DÉNEIGEMENT ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION			
FOURNISSEUR	# FACTURE	DESCRIPTION	TOTAL
Performance Rimouski	FC00141496	Pièces des paliers (bearings) TV140	2 555.88 \$
Performance Rimouski	FC00141710	Crédit sur huile hydraulique transmission	-296.30 \$
Wilfrid Ouellet inc. NAPA	702-372227	2 lumières LED pour camion	137.78 \$
Wilfrid Ouellet inc. NAPA	702-372812	Pièces pour hose à air du camion	42.55 \$
Wilfrid Ouellet inc. NAPA	702-372226	Pompe & lampe de travail	337.56 \$
Wilfrid Ouellet inc. NAPA	702-372284	Crédit pour pompe	-228.58 \$
Les Pétroles BSL	12235	Carburant diésel	1 737.72 \$
Les Pétroles BSL	12285	Carburant diésel	1 463.43 \$
Les Pétroles BSL	12137	Carburant diésel	1 517.87 \$
Les Pétroles BSL	12015	Carburant diésel	2 354.68 \$
Les Pétroles BSL	12337	Carburant diésel	5 027.54 \$
Les Pétroles BSL	12204	Carburant diésel	1 304.04 \$
Services Francis Briand	2696	Réparation de la pompe injection TV145	1 257.83 \$
Centre du camion Denis	CE11759	Pièces de freins pour Western	2 495.43 \$
Sinto	501330	Huile transhydraulique & moteur (tract.)	2 118.99 \$
Entreprises Yvon D'Astous	5151	Location loader pour chargement	229.95 \$
Carquest Amqui	407690	Prestone & Nettoyeur de pièce de freins	133.45 \$

Carquest Amqui	406377	Huile moteur, drum & filtre (Western)	924.14 \$
Discount Location d'autos	6644005325	Location camionnette signalisation	1 370.90 \$
Alimentation Saint-Damase	440550	Essence - camionnette	127.55 \$
Alimentation Saint-Damase	443557	Essence - camionnette	126.06 \$
Alimentation Saint-Damase	442149	Essence - camionnette	107.55 \$
La Matapédiennne	FC00051781	Cylindre de «hood» & tube frein (TV145)	228.67 \$
La Matapédiennne	FC00051779	Alternateur	378.07 \$
TOTAL DÉNEIGEMENT ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION			25 452.76 \$
AQUEDUC ET ÉGOÛT			
FOURNISSEUR	# FACTURE	DESCRIPTION	TOTAL
MRC de La Matapédia	19181	Téléphonie station pompage (3mois)	50.31 \$
Service Agro Mécanique	LA01131	Achat 400 litres de chlore pour eau	425.41 \$
Laboratoire BSL	67997	Analyses de laboratoire (eaux usées)	220.65 \$
Laboratoire BSL	67996	Analyses de laboratoire (eau potable)	219.03 \$
Materiaux G. Ouellet	124129	Piles pour réseau aqueduc	5.60 \$
TOTAL AQUEDUC ET ÉGOÛT			921.00 \$
RÉCUPÉRATION ET ORDURES			
FOURNISSEUR	# FACTURE	DESCRIPTION	TOTAL
Conciergerie d'Amqui	143484	Contrat cueillette du mois de mars 2018	1 691.19 \$
Conciergerie d'Amqui	143485	Facturation collectes supplémentaires	191.63 \$
TOTAL RÉCUPÉRATION ET ORDURES			1 882.82 \$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME			
FOURNISSEUR	# FACTURE	DESCRIPTION	TOTAL
TOTAL AMÉNAGEMENT ET URBANISME			0.00 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE CULTURE ET LOISIRS			
FOURNISSEUR	# FACTURE	DESCRIPTION	TOTAL
MRC de La Matapédia	19181	Téléphonie Centre comm. (3mois)	50.31 \$
Papeterie Bloc-Notes inc.	717864	Achat de 200 chaises pour Centre comm.	17 533.69 \$
Vallier Lavoie	4313402	Achat gril électrique pour Centre comm.	74.72 \$
Équipement rest. Bouchard	7148	Réfrigérateur commercial pour Centre	2 730.65 \$
Materiaux G. Ouellet	124332	Matériaux de quincaillerie (Centre)	146.99 \$
Martin Carrier	1	Remb. Achat outil pour scène (Centre)	40.22 \$
Alimentation Saint-Damase	445814	Articles de nettoyage (Centre)	4.36 \$
Les Entreprises A&D Landry	4040	Location remorque pour entreposage	1 207.24 \$
TOTAL CENTRE COMMUNAUTAIRE CULTURE ET LOISIRS			21 788.18 \$
TRANSFERT À L'INVESTISSEMENT ET FRAIS DE FINANCEMENT			
FOURNISSEUR	# FACTURE	DESCRIPTION	TOTAL

Tetra Tech QI	60562690	Honoraires professionnels (Centre)	3 206.49 \$
Les Architectes Goulet & Lebel	3606	Honoraires professionnels (Centre)	1 278.52 \$
Duotech Construction	#8	Construction du Centre communautaire	212 095.74 \$
TOTAL TRANSFERT À L'INVESTISSEMENT ET FRAIS DE FINANCEMENT			216 580.75 \$
TOTAL DES DÉPENSES DU MOIS			61 083.02 \$
TOTAL DU TRANSFERT À L'INVESTISSEMENT & FRAIS DE FINANCEMENT			216 580.75 \$
GRAND TOTAL DU MOIS			277 663.77 \$
COMPTES PAYÉS EN MARS 2018			
FOURNISSEUR	MONTANT	DÉTAILS	
Administration	3 627.20 \$	Salaire brut	
Télus	23.52 \$	Cellulaire (voirie)	
CNESST	64.95 \$	Frais de gestion (2018) dossier assurance	
Hydro-Québec	273.61 \$	Électricité	
SAAQ	4 381.93 \$	Immatriculations	
Ministre des Finances	1 326.63 \$	Remboursement MADA (Gouv. Québec)	
TOTAL	9 697.84 \$		

Je soussigné, Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de la Paroisse de Saint-Damase certifie que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour acquitter ces dépenses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

Période réservée à l'assistance

Aucune question ni commentaire

Levée de la séance

Résolution 099-18

Il est proposé par Monsieur Nelson Lavoie de clore la séance à 21 h 50.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Jean-Marc Dumont
Maire

Joël Charest
Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier

Je, Jean-Marc Dumont, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Jean-Marc Dumont, maire